



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Stationnement

Question écrite n° 31653

#### Texte de la question

M Xavier Deniau appelle l'attention de M le ministre du commerce extérieur et du tourisme sur les problèmes que pose le séjour des nomades dans les campings. Comme suite à ses nombreuses correspondances, il lui avait indiqué qu'il ferait préparer un document précisant les possibilités offertes par la réglementation en vigueur et les pouvoirs respectifs des collectivités locales et de l'État. Or ce dossier semble être toujours à l'étude. En effet, ces campings sont fréquentés en grande partie par des étrangers pendant la belle saison, et la cohabitation des nomades avec ces touristes pose des problèmes difficiles. Il serait donc souhaitable de prévoir des terrains qui soient effectivement réservés aux nomades.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les services du ministère du tourisme participent aux travaux du groupe de travail administratif relatif aux gens du voyage, créé par le secrétaire général à l'intégration. Dans ce cadre et en collaboration avec les autres administrations concernées, notamment le ministère de l'équipement et du logement, ces services font des propositions de nature à favoriser la création de terrains en nombre suffisant qui puissent être réservés aux gens du voyage.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Deniau Xavier](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31653

**Rubrique :** Nomades et vagabonds

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** tourisme

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juillet 1990, page 3313